



Les Genevez, le 25 novembre 2022

AVIS OFFICIEL

PRU

Comme déjà annoncé par le Conseil fédéral, l'approvisionnement en électricité de notre pays est pour le moment garanti, mais la Confédération et les Cantons préparent des mesures pour faire face à une situation où l'électricité viendrait à manquer.

Le plan de mesures de la Confédération consiste en plusieurs étapes, qui entreront en vigueur suivant la gravité de la situation :

- 1. Economies d'énergie volontaires (Phase dans laquelle nous nous trouvons actuellement).*
- 2. Restrictions des consommateurs d'énergie non-essentiels (Enseignes lumineuses, éclairage public, fitness, piscines, etc.).*
- 3. Contingents d'électricité (inciter les gros consommateurs à réduire leur consommation).*
- 4. Délestages d'électricité (8 heures d'alimentation, puis 4 heures de coupure, et ainsi de suite).*
- 5. Coupure complète d'électricité (Black-out, durée indéterminée).*

Les deux dernières mesures auraient un impact conséquent sur l'économie ainsi que sur les conditions de vie de la population, le fonctionnement de certains services ne serait plus garanti, notamment les services de secours assurant la sécurité de la population.

En effet, les différents réseaux (électriques, internet, téléphoniques, etc.) seraient hors d'usage en cas de coupures d'électricité, rendant impossible le contact avec les services d'urgences (Police, Ambulance, Pompiers).

Afin de garantir l'accès à ces services, la Protection de la Population de la République et Canton du Jura propose aux communes de mettre en place un Point de Rencontre d'Urgence (PRU), permettant de garantir un contact en tout temps entre la population et les services d'urgences. Le PRU est un emplacement fixé par les autorités communales, facile d'accès pour la population et disposant d'une radio POLYCOM permettant d'atteindre les services d'urgences en cas de coupure d'électricité. Le PRU est activé uniquement à la demande de la Confédération (phases 4 et 5 présentées plus haut) et le restera, selon les estimations, pour un maximum de 3 jours, à la suite de quoi l'électricité devrait être rétablie.

Pour notre commune, le PRU se trouvera au Prédame, plus précisément au Clos-Henri. Sur place, les habitants se rendront auprès du sigle ci-après :



Ce point de rencontre sera donc desservi en cas de besoin 24/24 heures par une présence disposant de l'accès à la radio Polycom de la commune.

En cas de black-out total, seul le déplacement au Prédame permettra de transmettre un appel aux services d'urgences.

Le Conseil communal

Budget 2023



Récapitulation du budget d'exploitation 2023

	Comptes 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION GENERALE	296,132.64	11,981.95	243,450.00	14,900.00	235,320.00	14,960.00
1 ORDRE - SECURITE - DEFENSE	49,736.70	45,631.40	48,350.00	37,000.00	61,750.00	37,000.00
2 FORMATION	751,008.45	88,081.65	737,110.00	61,400.00	749,670.00	60,600.00
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS	125,094.75	24,037.10	125,910.00	22,000.00	123,180.00	22,000.00
4 SANTE	4,942.00	0.00	5,140.00	0.00	4,150.00	0.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	444,199.85	19,733.20	414,900.00	3,900.00	442,700.00	2,600.00
6 TRAFIC - TRANSPORTS	289,279.70	59,090.75	236,200.00	47,300.00	188,300.00	45,300.00
7 ENVIRONNEMENT	468,776.40	360,670.50	421,308.00	404,500.00	496,530.00	492,000.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	425,119.70	467,635.75	389,380.00	459,500.00	453,350.00	499,400.00
9 FINANCES - IMPOTS	136,174.21	1,616,543.92	77,000.00	1,506,200.00	70,300.00	1,466,037.00
Totaux	2,990,464.40	2,693,406.22	2,698,748.00	2,556,700.00	2,825,250.00	2,639,897.00
Correction résultats services communaux		106,292.65	11,480.00	26,388.00		2,530.00
Totaux corrigés	2,990,464.40	2,799,698.87	2,710,228.00	2,583,088.00	2,825,250.00	2,642,427.00
Excédents charges/produits fonctionnement		190,765.53		127,140.00		182,823.00

Les Genevez, le 23 novembre 2022

Mise au concours d'un poste d'apprenti(e) employé(e) de commerce

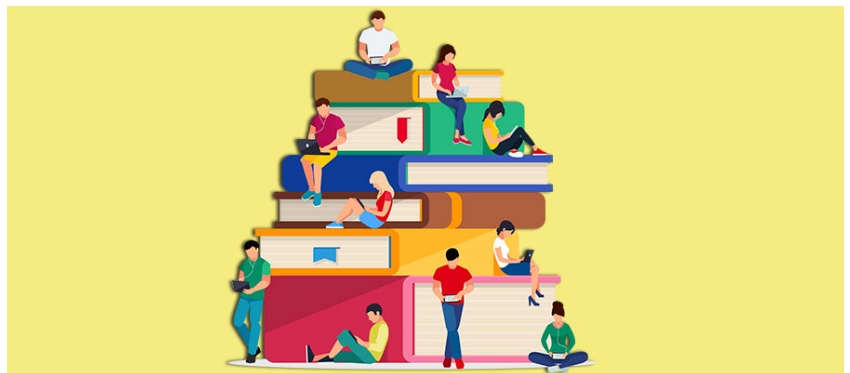
La Commune des Genevez met au concours le poste d'apprenti(e) employé(e) de commerce pour le mois d'août 2023.

Durant 3 ans, l'apprenti(e) aura l'occasion de s'occuper de la correspondance commerciale, (rédaction, envoi), de la comptabilité (créanciers, débiteurs), de l'accueil et du conseil aux citoyens au sein d'une administration publique.

Qualités requises : Avoir terminé avec succès sa scolarité obligatoire. Aptitude à travailler en équipe tout en faisant preuve d'une certaine autonomie et de discrétion dans l'exécution des tâches.

Délai de postulation : 15 janvier 2023

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, le CV et la copie des derniers bulletins scolaires, sont à adresser, avec la mention « Postulation » à :



Conseil communal des Genevez
Administration communale
2714 Les Genevez

Les candidats pourraient être invités à effectuer un stage préalable.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale au 032 484 94 88 ou info@lesgenevez.ch .

Telethon 2022

Le corps des sapeurs-pompiers de La Courtine organise une journée Téléthon en faveur de la recherche sur la myopathie et la mucoviscidose (maladies génétiques) et de l'aide aux patients.

Cette journée aura lieu

**le dimanche 04 décembre 2022 dès 11h30
à la halle de gym des Genevez en présence de St-Nicolas**

Des cornets de St-Nicolas seront distribués aux enfants.

De la soupe aux pois sera offerte à l'intérieur de la halle de gym.

Possibilité de prendre de la soupe à l'emporter.

Le Téléthon vous remercie de votre soutien.



L'épicerie reste mais le nom change



Epicerie

Au gré des vents

La Madeleine 2

2714 Les Genevez

Livraison à domicile

*Nous vous proposons
notre service de livraison à domicile
dès 30.- d'achat.*

*Jours de livraison :
Mardi et Vendredi*

*Merci de passer vos commandes
les jours de livraison jusqu'à **09h00***

032 484 96 66



Epicerie

Au gré des vents

*La Madeleine 2
2714 Les Genevez JU*

*032 484 96 66
info@au-gre-des-vents.ch*

*Rachelle et son équipe se réjouissent
de vous servir*

Notre assortiment :

- ◇ *Alimentation générale*
- ◇ *Fruits et légumes*
- ◇ *Boulangerie*
- ◇ *Boucherie*
- ◇ *Produits laitiers*
- ◇ *Produits régionaux (miel, confitures, glaces)*
- ◇ *Articles pour le ménage*
- ◇ *Service postal*

Lundi - vendredi	07h30 - 12h00 15h00 - 18h30
Samedi	07h30 - 12h00
Dimanche	Fermé